

**CALENDRIER DES OPERATIONS
EN 3^{ème} PREPA-METIERS – RS 2024**

DATES	ACTIONS A REALISER
MERCREDI 27 MARS 2024	Date d'ouverture de la plateforme « démarches simplifiées » pour saisie des dossiers de candidature par les établissements d'origine.
VENDREDI 17 MAI 2024 (de rigueur)	Date limite de saisie des dossiers de demande d'affectation en 3 ^{ème} prépa-métiers par les établissements d'origine sur la plateforme « Démarches simplifiées » .
VENDREDI 31 MAI 2024 (de rigueur)	Date limite d'instruction, par les CIO, des dossiers déposés sur la plateforme « Démarches simplifiées ».
MERCREDI 5 JUIN 2024	Déroulement de la commission d'affectation en 3^{ème} prépa-métiers au Rectorat.
VENDREDI 7 JUIN 2024 (au plus tard)	<ul style="list-style-type: none"> - La DAEPS notifie et envoie par courriel les décisions de la commission aux collèges d'origine qui procèdent à l'inscription des élèves non admis en 3^{ème} générale. - La DAEPS adresse la liste des élèves admis et sur L.S. ainsi que les dossiers numérisés des élèves admis via « file sender », au lycée professionnel d'accueil.